

VIRGINIE DE GALZAIN

Virginie de Galzain est photojournaliste indépendante. Engagée en faveur du respect des droits fondamentaux, notamment en France où ils font parfois défaut pour des millions de personnes, elle a aussi un parcours de journaliste et responsable de publications (Jeunesse, Migrants, Santé, Société, Actus locales...). La notion du Vivre ensemble, des conditions de vie dans une société encore génératrice d'inégalités sont au cœur de ses préoccupations. Tout comme la valorisation des actions et des acteurs citoyens et constructifs.

En 2008, elle définit un travail photographique de long terme sur les différences invisibles. D'ordre sanitaire, éducatif, social, environnemental..., elles sont nombreuses, et conditionnent la vie au quotidien, le respect des droits individuels et collectifs. En les évoquant, elle souhaite faire exister pleinement chacun, lui laissant sa place active dans la société de façon égalitaire et humaine ; casser les idées reçues ; susciter des questionnements.

La photographie a pour elle un pouvoir de diffusion, d'information et de changement positif ; c'est un relais de celles et ceux qui n'ont pas ou plus la parole ; un témoin à la fois magique, surprenant ou frontal de réalités parfois invisibles. Entre la vie présente et les avenir possibles. Outre ses reportages indépendants, Virginie de Galzain collabore régulièrement avec la presse, des associations de solidarité nationale et internationale (Médecins du Monde, La Cimade), des collectivités et des institutions. vdegalzain.wordpress.com

EXPOSITION ILLETTRISME : DROIT DE SAVOIRS

Composition : 30 photographies noir et blanc 40x50cm (baryté traditionnel*) contrecollées ; 30 légendes ; 10 tirages texte 21x32cm sur pvc (extraits de recueil de témoignages).

- Le 20 juin 2014 : forum « Défense-Illettrisme »
Hôtel national des Invalides : 129, rue de Grenelle, 75007 Paris

EXPOSITIONS PRÉCÉDENTES

- Du 6 au 28 septembre 2013
Centre départemental Yvelines information Jeunesse, Versailles (78)
Présentée avec la direction du service national(DSN), sous le haut patronage du Secrétaire général pour l'administration (SGA)
- Du 17 novembre au 14 décembre 2012 : itinérante, Aubervilliers (93)
Hôtel de Ville, Centre communal d'action sociale (CCAS), Bâtiment administratif
Présentée avec la Mairie d'Aubervilliers
- Du 17 septembre au 15 novembre 2012
Espace linguistique 11-13 Chapelle, Paris (75)
Présentée avec 11-13 Chapelle, Langues Plurielles et le CEFIL

Le site <http://droitdesavoirs.wordpress.com>

*Tirages baryté traditionnels réalisés par Andrés Romero, avec le soutien financier de la Mairie du 18°.

ILLETTRISME : DROIT DE SAVOIRS !

PHOTOGRAPHIES VIRGINIE DE GALZAIN



ILLETTRISME, DROIT DE SAVOIRS

Nommer ou ne pas nommer ? Voir ou ne pas voir ? Comme de nombreux autres, l'illettrisme est de ces sujets prioritaires dont il est urgent mais « délicat » de parler. Le nommer, c'est risquer d'étiqueter, de stigmatiser, de provoquer l'exclusion de ceux qui sont concernés. Ne pas le nommer, c'est nier une réalité humaine, éducative, professionnelle, sécuritaire, sociale.

Une inégalité persistante. L'illettrisme est une réalité encore taboue qui concerne plus de 2,5 millions de personnes âgées de 16 ans et plus, qui ont été scolarisées mais ont perdu la maîtrise de l'écriture, de la lecture et/ou du calcul. En France, l'instruction est obligatoire à partir de 6 ans, pour tous les enfants français ou étrangers qui y résident ; ce, jusqu'à l'âge de 16 ans révolus. Or, près de 9% des personnes en situation d'illettrisme ont entre 18 et 25 ans : une période cruciale, à la frontière de la scolarité, de la formation et de la vie active.

L'illettrisme n'est pas une fatalité : c'est une inégalité cachée, aux causes multiples que l'on peut mesurer et résoudre à tout âge. Face à cela, qui agit ? Dans quel contexte ? Comment détecter ? Aider ? Quelles sont les actions et interactions qui permettent, peu à peu, d'ouvrir les yeux sur cette question de société, d'améliorer l'intégration sociale de chacun ?

Des solutions sont possibles. C'est ce que le reportage aborde en remontant la chaîne du combat pour l'accès aux savoirs fondamentaux, au "droit de savoirs". Avec, dans un premier temps, le suivi de deux de ses maillons clés :

- la détection, avec la direction du service national (DSN/secretariat général pour l'administration SGA/ministère de la Défense). Lors des Journées défense et citoyenneté (JDC), elle met en œuvre la détection des difficultés de lecture auprès de 750 000 jeunes âgés de 17 à 25 ans, grâce aux tests d'évaluation des acquis de la langue française*. Chaque année, ils permettent de détecter entre 35 000 et 40 000 jeunes Français en situation d'illettrisme. C'est la seule initiative d'ampleur dans un processus de lutte contre l'illettrisme sur cette génération, à laquelle s'ajoutent les entretiens proposés aux jeunes déscolarisés et le relais vers des structures d'accompagnement adaptées. Autant d'engagements qui font de la DSN un acteur de l'insertion sociale et professionnelle.

* tests conçus par la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance)/ministère de l'Éducation nationale

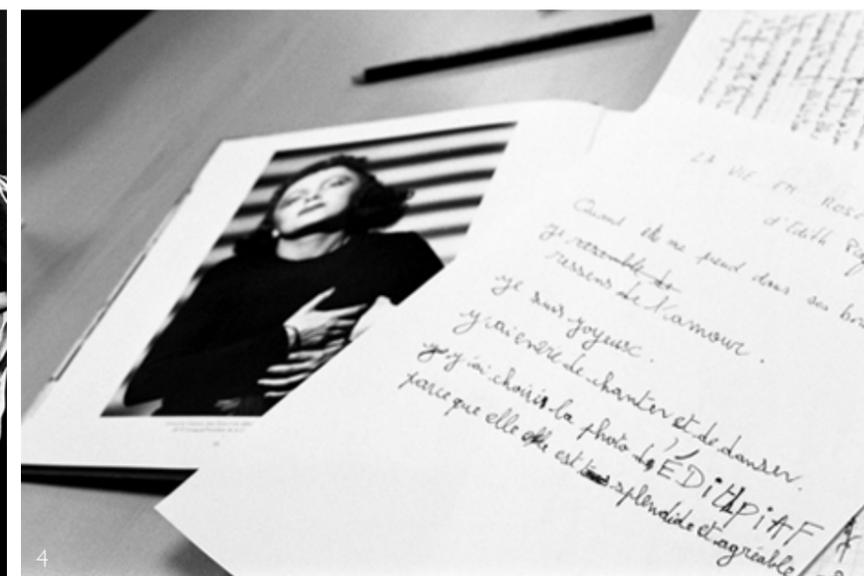
1. Jeunes pendant les tests de lecture d'une Journée obligatoire défense et citoyenneté (JDC), 2011.

2. Pour l'adjudant Ludovic Grenèche : « La JDC est aussi une façon d'amener les jeunes à se sentir responsables de leurs pensées et de leurs actes, de leurs choix. », 2013.

3. « J'ai envie de travailler pour être indépendant, mais j'ai besoin d'écrire bien pour cela. Je lis dès que je peux, pour ne pas perdre espoir. Car j'ai été désespéré. » (M., 20 ans, SPR Paris), 2011.

4. Choix d'une photographie : la place et le sens de l'image dans notre quotidien.

©Virginie de Galzain



- l'accompagnement, avec l'association Savoirs pour réussir Paris. Engagée dans la lutte contre l'illettrisme auprès des 16-25 ans, l'association appartient au réseau national du même nom co-fondé par le linguiste Alain Bentolila et le général Fassier. Composée de deux salariées et 30 bénévoles permanents, elle propose des ateliers internes (écriture, calcul, lecture, presse...) et des ateliers pédagogiques menés en partenariat avec des acteurs culturels et d'intérêt général engagés (Petit Palais, APSV/Parc de La Villette, fondations...). Ses objectifs : réconcilier les jeunes avec les savoirs de base, restaurer leur confiance et l'envie d'apprendre pour préparer l'avenir.

Un reportage pour informer. Le photoreportage *Illettrisme : droit de savoirs* est le deuxième volet d'un projet photographique indépendant mené par la photographe Virginie de Galzain sur les différences invisibles. Il a été mis en place courant 2010 avec la caution de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et réalisé en 2011, en collaboration avec la direction du service national et l'association Savoirs pour réussir Paris. Mêlant photographies et recueil de témoignages, c'est le seul reportage de cette nature, sur ce sujet, en France.

Des expositions pour toucher le plus grand nombre. Aux 20 tirages des expositions présentées en 2012, s'ajoutent des photographies inédites à la demande de la DSN, qui complètent le temps des JDC. Un temps de rencontre entre les jeunes et l'armée, un lien entre de nombreux acteurs investis dans la lutte contre l'illettrisme et pour l'égalité des droits.

Les photographies évoquent des instants d'investissement personnel, de partage, d'implication, de doute et de solitude, de fierté retrouvée. Partie intégrante du reportage, les témoignages sont un autre « arrêt sur image » : l'expression pour les jeunes, comme pour ceux qui les accompagnent, des difficultés et de la nécessaire reprise de la confiance en soi pour progresser, pour construire son avenir. Et par extension, celui de sa famille, de son entreprise, de son pays. Avec, en fil rouge, l'amélioration de l'accès à une éducation et à une formation égalitaires pour tous ; le maintien d'une cohésion sociale dans le respect des différences de chacun.